

# SIROP CONTRE LA TOUX

## PAS POUR LES MOINS DE SIX ANS.

PAR Guy Sabourin

Les médicaments en vente libre contre la toux et le rhume contenant certains ingrédients actifs ne conviennent pas aux enfants de moins de six ans. En décembre 2008, Santé Canada émettait un avis exigeant que les fabricants indiquent sur leurs étiquettes que ces produits ne doivent pas être administrés aux enfants de moins de six ans. La mesure vise les décongestionnants, les expectorants, les antitussifs et les anti-histaminiques (voir tableau).

Le nouvel étiquetage doit être modifié d'ici à l'automne 2009. Il devra préciser que le produit est exclu pour tout enfant de moins de six ans et comporter des renseignements posologiques pour

### L'efficacité de ces médicaments chez les enfants reste limitée.

ceux âgés de 6 à 12 ans. D'ici là, pour la présente saison des rhumes, les personnes qui prennent soin d'enfants sont invitées à consulter une infirmière, un pharmacien, ou un médecin avant d'acheter l'un de ces produits ou d'en donner à un enfant de moins de six ans.

Santé Canada fonde sa décision sur les recommandations d'un Groupe consultatif scientifique sur les médicaments pédiatriques en vente libre contre la toux et le rhume, qui s'est réuni en mars 2008. Il en ressort que l'efficacité de ces médicaments chez les enfants reste limitée, voire absente, et que dans certains cas, l'utilisation de ces produits a engendré un risque accru de torts. Quelques rares cas de décès d'enfants âgés de moins de deux ans ont même été signalés au Canada (Santé Canada, 2008).

En 2007, Santé Canada avait recommandé de ne pas administrer ces médicaments aux enfants de moins de deux ans. La masse corporelle a un effet sur le fonctionnement des médicaments. Or il arrive que des enfants de deux à six ans aient le même poids que des enfants de moins de deux ans. En outre, les enfants de moins de six ans ont plus souvent le rhume compte tenu de leur système immunitaire relativement sous-développé. De plus, ils peuvent ne pas posséder la capacité cognitive pour décrire clairement leurs symptômes, ou demander de l'aide.



© PHOTOWITCH/DREAMTIME.COM

L'efficacité de ces médicaments chez les enfants reste limitée.

Par ailleurs, la posologie de ces médicaments avait été établie en fonction de données pour adultes. On sait aujourd'hui que le virus du rhume affecte les enfants de manière différente et que leur jeune organisme ne réagit pas de la même façon.

### CONSEILS

Santé Canada recommande aux personnes qui prennent soin d'enfants :

- de ne pas administrer de médicaments en vente libre contre la toux et le rhume aux enfants de moins de six ans ;
- chez les plus de six ans, de suivre avec soin la posologie et la durée d'utilisation, en plus d'utiliser le doseur lorsqu'il est requis ;
- lorsque la posologie d'un médicament ne s'adresse qu'aux adultes, de ne jamais en donner à un enfant ;

TABLEAU

### PRINCIPES ACTIFS VISÉS PAR LA DÉCISION DE SANTÉ CANADA CONCERNANT LES PRODUITS CONTRE LA TOUX ET LE RHUME POUR LES ENFANTS

CLASSE THÉRAPEUTIQUE (BUT)	PRINCIPES ACTIFS
Antihistaminiques présents dans les médicaments contre la toux et le rhume (pour traiter les éternuements, le nez qui coule)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• maléate de bromphéniramine</li> <li>• maléate de chlorphéniramine</li> <li>• fumarate d'hydrogène de clémastine</li> <li>• maléate de dexbromphéniramine</li> <li>• chlorhydrate de diphenhydramine</li> <li>• chlorhydrate de diphenylpyraline</li> <li>• succinate de doxylamine</li> <li>• maléate de phéniramine</li> <li>• citrate de phényltoxamine</li> <li>• chlorhydrate de prométhazine</li> <li>• maléate de pyrilamine</li> <li>• chlorhydrate de triprolidine</li> </ul>
Antitussifs (pour traiter la toux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dextrométhorphane</li> <li>• hydrobromure de dextrométhorphane</li> <li>• chlorhydrate de diphenhydramine</li> </ul>
Expectorants (pour favoriser le détachement du mucus)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• guaïphénésine (gaïacolate de glycéryle)</li> </ul>
Décongestionnants (pour traiter la congestion)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• chlorhydrate/sulfate d'éphédrine</li> <li>• chlorhydrate/sulfate de phényléphrine</li> <li>• chlorhydrate/sulfate de pseudoéphédrine</li> </ul>

- de ne donner qu'un seul produit contre le rhume et la toux à la fois à un enfant ;
- de consulter une infirmière, un médecin ou un pharmacien pour savoir comment utiliser les médicaments en vente libre contre le rhume et la toux.

Outre les médicaments, il existe des mesures non pharmacologiques pour soulager les symptômes du rhume chez un enfant : faire en sorte qu'il se repose et qu'il boive beaucoup de liquides clairs (eau, jus de fruits sans sucre, bouillon...) afin de prévenir la déshydratation et le dessèchement de la gorge, dégager ses voies nasales (avec une solution saline en vaporisateur) et lui procurer un environnement confortable et suffisamment humide.

Si les symptômes s'aggravent, s'ils durent plus d'une semaine à dix jours ou s'accompagnent d'une fièvre supérieure à 38° C ou d'une épaisse mucosité, il faut consulter un professionnel de la santé.

L'Association des pharmaciens du Canada précise que la décision de Santé Canada ne concerne pas l'acétaminophène ni l'ibuprofène qui peuvent être utilisés en cas de fièvre ou de douleur en calculant la dose selon le poids de l'enfant. L'acide acétylsalicylique (aspirine) doit être évité, chez les moins de 18 ans, en raison du risque lié au syndrome de Reye.



#### SOURCES :

Association des pharmaciens du Canada. « Informations destinées aux professionnels de la santé – Prise en charge de la toux et du rhume chez les enfants », décembre 2008. [En ligne : [www.pharmacists.ca/content/hcp/Resource\\_Centre/Drug\\_Therapeutic\\_Infopro/pdf/CCMeds\\_InfoproHCP\\_FR\\_CPhA.pdf](http://www.pharmacists.ca/content/hcp/Resource_Centre/Drug_Therapeutic_Infopro/pdf/CCMeds_InfoproHCP_FR_CPhA.pdf)] (Page consultée le 5 janvier 2009)

Santé Canada. « Santé Canada annonce sa décision concernant l'étiquetage des produits contre la toux et le rhume pour les enfants », Avis 2008-184, 18 décembre 2008. [En ligne : [www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/media/advisories-avis/\\_2008/2008\\_184-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/media/advisories-avis/_2008/2008_184-fra.php)] (Page consultée le 5 janvier 2009)

Santé Canada. « Médicaments contre la toux et le rhume pour les enfants. Contre-indiqués chez les enfants de moins de six ans », 17 décembre 2008. [En ligne : [www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/res/cough-toux-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/res/cough-toux-fra.php)] (Page consultée le 5 janvier 2009)

Santé Canada. « Résumé de décision de Santé Canada sur la mise en marché de certains produits pédiatriques (0 à moins de 12 ans) en vente libre contre la toux et le rhume au Canada », 2008.